

Le ROUGE & LE VERT

LE JOURNAL DE L'ADES

juillet - septembre 2007 • N°106 • 2 €

SOMMAIRE

LOGEMENT Défense du logement social	p.1
DÉPLACEMENTS Rocade Nord : la consultation bidon du conseil général	p.2
HUMEUR Bienvenue à l'hôpital du futur !	p.2
BILAN Survolt politique d'un mandat, quelles leçons en tirer ?	pp.3-4
POLITIQUE Arrêtons de couvrir les actions passées du corrompu	p.4

Information ou propagande, il faudra choisir

La qualité démocratique d'un pays se mesure à la qualité de ses moyens d'information et sa capacité à organiser des débats contradictoires.

Les magazines édités par le maire de Grenoble et les présidents de la Métro et du conseil général ont des caractéristiques communes : il s'agit d'outils de propagande qui sont contrôlés par les seuls exécutifs, dont le contenu est très peu informatif car il s'agit de tresser des louanges sur l'activité de ces collectivités et de leurs chefs. Ces outils de communication sont très chers et ne répondent pas au minimum d'exigence démocratique qui devrait être la norme à partir du moment où ils sont financés sur les fonds publics.

En fait c'est sous l'action de Carignon qu'a été développé ces nouveaux concepts de magazines locaux, qui répondent à des critères de marketing et non aux exigences d'une démocratie locale moderne.

Les élections de mars 2008 seront l'occasion de proposer des ruptures à ce niveau. Pour notre part nous ferons des propositions qui permettent de répondre à plusieurs exigences :

- les comptes rendus d'activité des élus doivent être réguliers et permettre une discussion publique ;
 - la démocratie, ce n'est pas l'explication qui tombe d'en haut mais aussi la remontée des débats et questions qui viennent des citoyens ;
 - les nouvelles technologies de communication doivent être employées pour créer des lieux de débat public permanents ;
 - le pluralisme est une caractéristique essentielle de la vie publique, tout doit être fait pour le faire vivre correctement. La communication institutionnelle ne peut pas se résumer à « la voix de son maître ».
- Les assemblées délibératives, qui sont le fondement de la démocratie représentative devraient pouvoir contrôler la communication des exécutifs, ce qui n'est pas le cas actuellement. Dans aucune des collectivités il n'y a eu de débat sur les outils d'information à mettre en œuvre, c'est un secteur réservé donc clairement antidémocratique ;
- la grande priorité devrait être d'aider à la formation des citoyens afin qu'ils comprennent de mieux en mieux comment fonctionnent les collectivités publiques et leurs satellites afin de pouvoir intervenir efficacement pour toujours en améliorer le fonctionnement ;
 - il faudrait aussi avoir un code de déontologie pour éviter les mensonges qui sont régulièrement diffusés dans ces magazines.



LOGEMENT

Défense du logement social

Le congrès des organismes HLM s'est déroulé à Lyon à la mi-septembre, voici un résumé de l'intervention de M^{me} Boileau, présidente d'ACTIS.

Les organismes HLM ont trois rôles essentiels indissociables et d'égale importance :

- entretenir le parc existant ;
- construire des logements neufs ;
- assurer une gestion urbaine de proximité de qualité.

Comment pouvoir continuer l'entretien du parc existant et assurer sa mise aux normes de qualité environnementale, dans un contexte de réduction massive des aides publiques pour ce poste de dépenses.

Les projets de renouvellement urbain financés par l'ANRU¹ s'appuient pour l'essentiel, sur l'idée de démolitions-reconstructions. Les constructions neuves intègrent les nouvelles normes d'accessibilité et surtout les démarches HQE et souvent les labels haute performance énergétique (HPE) ou THPE (Très HPE). Elles offrent aux locataires des logements de qualité, économes en eau et en énergie, ce qui entraîne moins de pollution et des charges maîtrisées pour les locataires.

Mais la construction nouvelle de PLUS² et PLAI³ représente environ 50 000 logements par an. Or, le principal problème des organismes est l'existant, c'est-à-dire les millions de logements, qui nécessitent des améliorations conséquentes sur l'isolation thermique et phonique, ainsi que la diminution des consommations d'eau et d'électricité et permettent ainsi d'atteindre les normes de qualité environnementale indispensables. Certes le parc HLM est plus vertueux que nombre de constructions privées concernant les émissions de gaz à effets de serre. La politique actuelle du logement a oublié les bâtiments existants, et il est indispensable qu'à ce jour se développe un projet ambitieux pour les 20 ans à venir sur des projets nombreux de PALULOS⁴.

Comment résoudre l'équation suivante ?

- ne pas trop augmenter les loyers ;
- mettre des fonds propres dans les constructions nouvelles ;
- réhabiliter, entretenir et gérer le parc existant, tout en assurant un accompagnement social des locataires qui en manifestent toujours davantage le besoin ?

Sans un grand principe de solidarité par des aides publiques, cette question est insoluble.

Il est temps de compléter le dispositif ANRU pour le renouvellement urbain, par un projet ambitieux de PALULOS.

Il faudra y affecter les fonds propres en priorité et les aides à la pierre pour les opérations neuves devront évoluer en rapport, notamment, avec les coûts exponentiels des constructions neuves. L'État et les collectivités territoriales doivent participer à cet effort.

Les projets PALULOS devront avoir une orientation forte pour diminuer ou contenir le poste des charges locatives, tout en s'inscrivant dans cette nécessité absolue de diminution des gaz à effets de serre dans nos villes, le logement étant la deuxième source des émissions de CO₂ après l'automobile.

En résumé : isolation des bâtiments, production d'eau chaude solaire, installation massive de photovoltaïque, une vraie politique de gestion des ordures ménagères qui favoriserait le tri sélectif plutôt que l'incinération, le chauffage « bois » quand cela s'avère opportun, sont autant de possibilités qui sont envisageables et peuvent être facilitées par le mode de gestion des organismes HLM. Ce vaste projet devra être conduit en partenariat étroit avec les associations de défense des locataires.

¹ ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine

² PLUS : prêt locatif à usage social

³ PLAI : prêt locatif aidé d'intégration

⁴ PALULOS : prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale

Rocade Nord

la consultation bidon du conseil général

Le président du conseil général de l'Isère (CGI), à la demande du maire de Grenoble, a organisé la consultation sur la rocade Nord. L'ADES et des associations ont essayé d'empêcher une telle manipulation, sans succès, la justice envoyant à plus tard l'examen des éventuelles illégalités entachant cette consultation.

Fin juin, environ 500 000 électeurs de la grande région grenobloise reçoivent par la poste un curieux matériel électoral :

- une explication comme quoi il faut répondre au questionnaire afin de préparer la prochaine décision du conseil général de l'Isère (CGI) sur la réalisation d'une rocade Nord ;
- un document de 6 pages vantant les mérites de la rocade présentée par le CGI. Il n'y a qu'un seul son de cloche, tout est positif ;
- un questionnaire comportant 4 questions, dont une sur la rocade ;
- une enveloppe T avec un code personnel imprimé.

Fin août, le président du CGI rend public les résultats de cette consultation. Entre-temps, la Commission nationale du débat public (CNDP), alertée par nos soins et d'autres intervenants, impose au conseil général de donner enfin la parole aux différentes associations. Il était clair que le déroulement de la concertation recommandée par la CNDP, organisée par le CGI ne respectait pas les normes démocratiques. Mais le CGI ne supportant pas le débat contradictoire a organisé cette réunion en catimini, le 28 août, sans aucune publicité.



Ces simulations remettent en cause les prévisions du PDU voté par le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) en juillet 2007. Ce PDU ne réduira pas le trafic automobile conformément à la loi, mais l'augmentera très sensiblement.

POURQUOI CETTE CONSULTATION EST BIDON ET NE SERT À RIEN ?

- l'absence de débat contradictoire et d'informations pluralistes sur ce dossier fait que la demande d'avis des électeurs ne vaut rien ;
- la rédaction de la question n°3 sur la rocade était particulièrement fallacieuse et trompeuse ;
 - les modalités du dépouillement sans liste d'émargement et avec un système de codage des enveloppes non aléatoire permettaient une fraude non négligeable ;
 - le résultat était connu d'avance, l'ADES l'avait donné publiquement avant même que le dépouillement ne commence (il y aurait plus de 80% de réponses positives).

Les électeurs ont répondu positivement pour une rocade... qui n'est pas celle du CGI !

À supposer qu'il n'y a pas eu de fraude massive (ce qui n'est pas démontré), les électeurs ont répondu à la question n°3 suivante :

« Pensez-vous que la réalisation de la rocade Nord de Grenoble, pour réduire les "bouchons" et pour diminuer le trafic urbain, soit : 1• indispensable, 2• utile, 3• inutile. »

Or, il s'avère que la rocade Nord proposée par le CGI, va augmenter les bouchons aux entrées de l'agglomération et augmenter le trafic urbain dans l'ensemble de la région urbaine et dans l'agglomération et sera à péage ! Ce ne sont pas les opposants qui le disent mais les chiffres des simulations officielles sur lesquelles le CGI s'est appuyé pour monter son dossier. Il s'agit des simulations réalisées par l'AURG pour le compte du SMTC pour le plan de déplacements urbains (PDU) et pour le conseil général pour justifier sa rocade. Ces simulations comparent en 2012, le trafic automobile dans la grande région urbaine (et dans l'agglomération) entre un scénario avec rocade et un scénario sans rocade, avec tous les investissements prévus au PDU pour les alternatives la voiture.

- Ces simulations contredisent complètement tout le discours du CGI :
- la rocade pénalise les transports en commun (-3,3%), la marche à pied (-0,6%) et les 2 roues (-2,8%) ! Voir page 10 des simulations ;
 - la rocade augmente le trafic global des voitures (+1%) et conserve le nombre de km parcourus dans une journée en voiture particulière ;
 - la rocade augmente le trafic aux entrées et sorties de l'agglomération aux heures de pointe sur les autoroutes et les nationales et renforce de ce fait les bouchons les plus pénalisants (voir page 14 des simulations).

CONCLUSION

- la consultation n'a rien apporté puisque les électeurs se sont prononcés sur un projet de rocade qui n'a rien à voir avec celui du CGI ;
- le fait que 17% d'électeurs se soient prononcés clairement contre une rocade pourtant parée de toutes les vertus, indique qu'il y a un nombre important d'habitants qui est conscient qu'il faut maintenant changer de logique dans les choix d'avenir. Il est clair que la grande majorité des électeurs habitant hors de l'agglomération ou à sa périphérie s'est massivement prononcée positivement pour cette rocade virtuelle qui allait résoudre les bouchons qu'ils subissent. Donc certainement beaucoup plus que 17% d'électeurs de Grenoble estiment que la rocade est inutile ;
- les élections municipales seront donc le moment de la vraie consultation sur cet équipement d'un autre âge. Au moment où tout doit être fait pour s'adapter et limiter le changement climatique, le conseil général doit mobiliser ses forces pour la politique sociale, pour contrer les effets de la mondialisation libérale, et non pour construire une illusion qui va englober des centaines de millions d'euros pour rien.

LE PDU EST ENCORE UNE FOIS ILLÉGAL

Le PDU adopté le 2 juillet 2007, par le SMTC malgré l'opposition des élus écologistes, n'est pas conforme aux exigences des lois et règlements. Des recours ont été déposés au tribunal administratif par des associations (ADTC et FRAPNA) et par des militants écologistes. Malheureusement, les délais de la justice administrative sont tels qu'il faudra des années pour faire juger les nombreuses illégalités. La commission d'enquête n'a pas réellement fait son travail, acceptant sans les examiner les affirmations erronées du SMTC, notamment sur la question du trafic automobile. La part modale de 44% annoncée pour les voitures en 2012 (contre 50% actuellement) est totalement farfelue et démentie par les simulations officielles. Elle n'a qu'une justification : répondre sur le papier à l'obligation fixée par la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie de baisser la part de la voiture. En fait les mesures prévues au PDU pour les alternatives la voiture sont très insuffisantes et le projet de rocade Nord ne fera qu'aggraver la situation en dénotant de l'argent qui aurait été très utile pour renforcer les modes doux et les transports en commun, seul mode écologique et social de réponse au défi climatique : avec un tunnel à péage et un litre de gasoil à 3 € (ce qui pourrait arriver dès 2010) comment le PS et le PC peuvent-ils prétendre défendre les salariés modestes partis se loger à 30 ou 40 km de l'agglomération ?

L'allocation municipale d'habitation avance lentement

Enfin, à notre demande, le conseil municipal a réservé la somme de 400 000 € pour venir en soutien aux ménages grenoblois à faibles revenus. Il s'avère indispensable de bien réserver cette aide aux ménages qui subissent les hausses de charges locatives en raison de l'augmentation des coûts du chauffage, ou de la mise en place de la TEOM qui poursuit son augmentation, et pour lesquelles il n'y a pas de revalorisation du forfait charges APL depuis de nombreuses années, ce qui entraîne une part croissante des loyers et charges dans les budgets de tous les ménages et pénalise particulièrement les plus modestes. L'APL n'est pas revalorisée à la hauteur de la hausse des loyers et cette situation va rapidement devenir insoutenable pour de nombreux ménages qui voient leur reste à vivre (le revenu moins les dépenses de logement) se réduire considérablement, notamment pour ceux que l'on appelle désormais les « travailleurs pauvres ».

Immeuble de la FOL ...suite

Y aurait-il eu fraude ? Si c'est le cas, le maire doit retirer le permis de construire qui prévoit une opération spéculative à la place de l'immeuble de la FOL qui présente pourtant un caractère patrimonial qu'il faudrait conserver. Comment se fait-il que le permis de construire délivré contienne des erreurs matérielles lourdes de conséquences : il déclare la largeur d'une rue plus importante que la réalité, ce qui lui permet de proposer une construction beaucoup plus haute qu'autorisée par le PLU ! Mais le collectif SOS 38 Chorieur veille et a remesuré en présence d'habitants du quartier la largeur de la rue : 11 mètres au lieu de plus de 12 mètres comme indiqué dans le permis de construire. La construction projetée dépasse donc allègrement les règles du PLU. Le maire doit retirer rapidement ce permis.

Le forum de Libération derrière les forces de l'ordre

Qu'un journal fasse des opérations publicitaires, c'est dans l'ordre des choses, mais qu'il soit permis de protester contre des caricatures de débat citoyen. Que va-t-il rester de concret après ce barnum médiatique ? L'ADES avec d'autres a protesté contre la mobilisation de moyens publics importants servant uniquement des intérêts privés ou politiques partisans. Seuls les efforts de la Bifurk pour sortir de cette logique médiatique sont à souligner. Nos responsables politiques locaux, n'ont pas protesté contre la présence massive des gendarmes filtrant les entrées de la MC2. Cette présence policière justifiait à elle seule les protestations contre cet événement. Décidemment l'attirance des lumières et des caméras fait perdre le sens commun à beaucoup de responsables politiques.

Le site internet de l'ADES amélioré

Notre site est le plus ancien des sites politiques sur la place grenobloise. Il avait bien besoin d'un rajeunissement. Vous y trouverez tous les dossiers sur lesquels nous intervenons depuis des dizaines d'années.

HUMEUR

Bientôt au CHU de Grenoble, dans l'espace parents-enfants, vous pourrez utiliser un coin jeux coloré et accueillant, lieu de détente pour oublier la maladie. Chouette non ?
Sauf que le généreux sponsor qui va installer cet équipement n'est autre que Mac Donald's !

Et oui, le clown jaunâtre qui nourrit la planète à coup de malbouffe, ce MacDo là va s'installer à

Bienvenue à l'hôpital du futur !

l'hôpital ! Comme ça les petits leucémiques, une fois guéris, éperdus de reconnaissance, iront s'empiffrer chez Ronald sitôt remis de leurs émotions. Ils reviendront ensuite à l'hôpital faire soigner leur indigestion. Merci qui ? On ne peut que regretter que le CA du CHU, dont le président n'est autre que le maire de Grenoble, n'ait pas évité ce dérapage !

À ce propos, à voir absolument « Super size me », documentaire de Morgan Spurlock, qui démonte

les effets désastreux de la MacBouffe sur la santé et la stratégie marketing qui vise à se rendre aussi omniprésent qu'indispensable. On y apprend notamment que les espaces jeux en direction des enfants (où l'on mange finalement peu) ont pour principal objectif de leur implanter de merveilleux souvenirs d'enfance afin de les inciter à revenir une fois grands. La madeleine de Proust version Hamburger, vive le progrès !

Laurence Comparat

La chasse aux sans papiers s'amplifie

La coordination iséroise de soutien aux sans papiers est intervenue le 18 septembre auprès du préfet de l'Isère pour protester contre la politique gouvernementale en matière de droit d'asile et d'immigration. La suspicion systématique ainsi que la traque de plus en plus généralisée ont des conséquences dramatiques, de nombreux étrangers en tentant d'échapper aux rafles de la police se blessent ou se tuent. La vigilance doit se renforcer et la résistance à cette politique indigne doit se développer à tous les niveaux.

Crolles : ST s'allie avec IBM

L'avenir de Crolles, après la fin de l'Alliance (ST Microelectronics, Freescale et NXP) n'est toujours pas clair. L'accord passé entre ST et IBM ne compense pas, loin de là, la rupture de l'Alliance. Pour l'instant ST a réembauché que peu de salariés de Freescale et NXP, il y a donc un risque de voir le nombre d'emplois diminué sur Crolles. ST poursuit sa stratégie d'abandon d'une recherche et développement dans le « cœur de process » et sa stratégie devient de plus en plus financière et de moins en moins industrielle avec un risque d'éclatement de cette société en différentes activités, avec une accélération de fermeture de sites industriels dans différentes parties du monde.

Les responsables des collectivités publiques qui ont fortement soutenu l'Alliance sont étrangement muets sur ces évolutions, les élections de 2008 seront l'occasion de faire le bilan de cette politique économique qui n'a pas donné les résultats attendus. Nous restons persuadés qu'il vaut mieux jouer la carte du développement de la recherche publique dans des secteurs essentiels, plutôt que celle d'aide directe aux entreprises dont les stratégies mondiales tournent le dos à un développement durable.

L'OMS accusée de non-assistance à populations en danger

La campagne « Pour l'indépendance de l'OMS » approche des 6 mois de présence devant le siège mondial de l'Organisation mondiale de la santé à Genève ; des « vigies » se tiennent en face de l'OMS pendant les heures de bureau du lundi au vendredi. À côté d'eux une pancarte où il est écrit : « un million d'enfants autour de Tchernobyl, contaminés, malades, ignorés de l'OMS ». De nombreux employés de l'OMS et de diverses organisations internationales ont rendu visite aux vigies, curieux de cette action et de la nature du « crime » proclamé.

Le sens de cette action est d'obtenir que l'OMS recouvre sa liberté d'action perdue à la suite d'un accord très peu connu signé en 1959 où elle accepte la présence de l'AIEA concernant les risques du nucléaire pour la santé.

Les 15 et 16 septembre 2007, l'assemblée générale du collectif « pour l'indépendance de l'OMS » a rassemblé une quarantaine de personnes à Genève dont « les enfants de Tchernobyl- Belarus ». Cette association soutient le travail de Nesterenko, membre de l'académie des sciences du Belarus et ex-collègue de Bandajevsky, dans sa mission de radioprotection des populations du Belarus, et particulièrement des enfants, à l'institut Belrad. Nous sommes concernés. À suivre.

Survol politique d'un mandat, quelles leçons en tirer ?

Les élections municipales et cantonales vont se dérouler en mars 2008, c'est le moment de tirer un bilan de l'action publique ces dernières années à Grenoble à la Métro et au département (CGI). Depuis 1995, les politiques publiques dans notre région sont pilotées par le parti socialiste. Peut-on dire que nous ayons assisté à une rupture dans les modes de gouvernance des collectivités locales ? Clairement non !

Autant nous pouvons être satisfaits d'avoir fait reculer les pratiques corruptives d'une droite affairiste (et c'est à mettre au crédit des écologistes), autant sur les modes de gouvernance des collectivités, il n'y a pas eu de réelle avancée.

UNE GOUVERNANCE NON DÉMOCRATIQUE : LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE EN CRISE

Dans tous les cas ce sont les exécutifs qui dominent et qui minimisent le rôle des assemblées délibératives et les transforment en chambres d'enregistrement. Les pratiques pourraient être très différentes, mais le PS en Isère a montré qu'il était incapable de gouverner autrement les collectivités locales.

Pourtant il devient urgent d'inventer d'autres façons de faire de la politique et redonner à la démocratie représentative ses lettres de noblesse.

Un des piliers de la démocratie est la séparation claire des pouvoirs, notamment de l'exécutif et du délibératif. Les exécutifs se sont montrés incapables, sur les dossiers importants, d'ouvrir le débat public préalable et de mettre les élus dans des conditions d'information suffisante pour que la décision soit prise en toute connaissance de cause. Il faut dire que les exécutifs sont fortement aidés par le comportement de la majorité des élus qui acceptent de suivre sans broncher les propositions qui leur sont faites au nom d'une solidarité de gestion qui cache en fait la soumission personnelle au chef et les petits ou gros arrangements, selon.

La sélection des élus, dans les grands partis, se fait malheureusement sur des critères qui n'ont rien à voir avec les critères de qualité politique mais trop souvent d'allégeance au chef.

De plus, de nombreux élus dépendent économiquement des indemnités reçues à travers leurs délégations qui peuvent leur être retirées du jour au lendemain par le patron de l'exécutif, dès lors leur indépendance politique n'existe plus.

Il y a des différences importantes entre un conseil municipal et des assemblées comme la Métro ou le CGI. Dans ces dernières, la culture de l'arrangement entre notables locaux domine, le vrai débat politique sur les priorités s'efface derrière le corporatisme communal ou cantonal : je te laisse faire ton stade si tu me donnes la subvention pour mon équipement... Je ne proteste pas contre le questionnaire sur la rocade Nord si tu me donnes telle subvention...

Un des enjeux des prochaines élections sera d'engager une profonde réforme des modes de gouvernance, il y aura besoin d'élus nombreux qui entendent effectuer ce changement et remettre de l'ordre démocratique dans la prise de décision publique.

Les seuls élus qui n'ont pas cédé à cette pente naturelle sont les écologistes, ils ont été les seuls à résister à cette dérive, car ils s'étaient préparés pour cela et ont bénéficié du soutien de mouvements extérieurs particulièrement vigilants et formés au contrôle citoyen de l'action publique.

INVENTER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Malgré de beaux discours, à Grenoble à la Métro (ne parlons pas du CGI), la démocratie participative est à la portion congrue. Les débats budgétaires devant la population sont d'une pauvreté affligeante, il n'y a aucune volonté politique de former les citoyens afin qu'ils puissent réellement participer à l'élaboration des décisions. Il est rare que plusieurs scénarios soient proposés. Le conseil de développement de la Métro ronronne, incapable de se saisir des sujets qui font réellement débat.

Les conseils consultatifs de secteur sont une expérience à repenser afin qu'ils deviennent des lieux de débat de proximité. Ils sont généralement confinés à donner des avis sur sollicitation du maire, certains ont réussi à prendre un peu d'autonomie. Tant que les élus ne débattront qu'après avoir préparé les décisions dans leur coin, rien ne changera. Les seuls qui ont fait un effort de formation citoyenne sont les écologistes à travers leurs comptes rendus de mandat, leur cycle de formation et la mise en route de la boutique citoyenne.

COMMENT FAIRE ALLIANCE AVEC DES PARTIS OU DES PERSONNES QUI NE TIENNENT PAS PAROLE ?

En 2001, pour sceller la fusion au 2nd tour des listes PS avec les écologistes et la gauche citoyenne, un certain nombre d'engagements clairs et publics avaient été pris, le choix du maire en a découlé. Or, des engagements lourds ont été considérés comme chiffon de papier : absence de débat public préalable à certaines grandes décisions ou absence de consultation des habitants de l'agglomération sur les priorités à mettre dans le PDU.

Pourtant lorsqu'un contrat est passé entre deux parties, l'interprétation du contenu du contrat doit faire l'objet d'un débat entre les parties. Le Président de la Métro ou le maire de Grenoble ont décidé seuls comment interpréter les contrats passés et les ont allègrement violés.

La confiance n'existant plus, il reste le rapport de force : une alliance de gestion ne pourra se construire que si le rapport des forces est suffisant pour faire respecter l'accord au cours du mandat.

À Grenoble, il ne peut pas y avoir de majorité à gauche sans les écologistes et les alternatifs. Bien sûr le PS peut tenter de changer de stratégie politique et de vouloir gérer avec une partie de la droite. Ce serait logique vu les évolutions actuelles et les choix faits sur certains dossiers importants qui avaient le soutien actif de la droite : politique économique, pôles de compétitivité, rocade nord, équipements de prestige...

Dans ce cas, le PS y perdrait le reste de son âme et ouvrirait alors un boulevard à une opposition de gauche et écologique autrement plus forte que l'opposition de la droite actuelle qui n'a pas su trouver son positionnement, tétanisée par la présence du corrompu.

EST-IL POSSIBLE DE FAIRE UNE ALLIANCE ÉQUILIBRÉE ENTRE PS ET ÉCOLOGISTES À GRENOBLE ?

La meilleure solution serait que le PS soit minoritaire dans cette alliance ! Ceci peut paraître au premier abord improbable, mais les électeurs peuvent aussi ouvrir les yeux, se projeter dans l'avenir et penser que les solutions proposées par les écologistes sont les meilleures pour l'avenir à long terme. Tout dépend aussi de la capacité d'ouverture des écologistes à de nombreux citoyens qui trouvent que les pratiques du maire sortant sont

d'un autre âge et qui ne veulent pas d'un retour de la droite aux affaires.

Si ceci ne se réalise pas, il faut espérer que le rapport de force politique soit le meilleur possible pour les tenants d'un renouveau de la vie politique et plus important que celui que nous avons connu jusqu'à présent.

Il faudra aussi, lors du débat politique de la campagne, que la perspective d'un accord majoritaire équilibré puisse se vérifier publiquement. Pour l'instant les pratiques développées par le maire sortant tournent le dos à un tel accord. Il ne suffit pas de dire qu'on est pour le pluralisme, il faut le pratiquer et donner des preuves qu'il ne s'agit pas de simples discours démagogiques.

Il y aura des points sur lesquels l'absence d'engagements clairs empêchera la conclusion d'une alliance de gestion. Par exemple, mais ce n'est pas limitatif, la ville de Grenoble devra refuser tout financement de la rocade nord si sa réalisation était décidée par le conseil général, de même il faudra clairement refuser l'instauration d'une fiscalité mixte à la Métro qui ne pourrait qu'encourager le laxisme financier de ces dernières années.



Survol politique d'un mandat, quelles leçons en tirer ?

suite de la page 3

POUR GRENOBLE, C'EST LE MOMENT DE CHANGER DE PENSÉE POLITIQUE

Grenoble va-t-elle pouvoir trouver les bonnes solutions pour l'avenir, citons quelques exemples sur lesquels la gauche traditionnelle est en panne d'idées :

- comment penser une politique économique qui s'oriente vers les créations d'emplois non délocalisables, que ce soit dans la recherche, l'industrie, dans l'artisanat ou dans les nombreux services à la personne et pour la défense de l'environnement...
- quelles priorités dans les déplacements : abandon de la rocade Nord, accélération des projets de lignes de tram...
- comment contenir la fiscalité et comment alléger les difficultés à vivre pour les exclus de la croissance : compenser la TEOM et ses augmentations, stopper l'augmentation des impôts au CGI, refuser une fiscalité mixte à la Métro...
- quelle politique culturelle et socioculturelle adaptée aux évolutions de la société, et notamment en direction des jeunes et des familles ?
- comment repenser les relations entre collectivités et associations qui agissent dans le domaine sanitaire ou social et qui ont de plus en plus de mal à boucler leurs budgets.

- pourquoi se contenter de suivre seulement l'évolution du sport spectacle. Les subventions cachées aux clubs professionnels privés doivent cesser et les moyens pour la pratique des sports de loisirs être renforcés.
- quel est le sens d'une candidature aux JO et combien cela peut coûter à nos collectivités déjà endettées ?

Il est urgent de réformer l'action publique avec le souci premier d'une gestion parcimonieuse de l'argent public qui est devenu rare et qui le sera de plus en plus. Il est inquiétant de voir le conseil général ne pas agir en priorité sur l'action sociale et foncer sans discernement sur des investissements inutiles comme la rocade nord. Les politiques de prestige qui coûtent très cher doivent être abandonnées au profit de politiques économes, rendant les meilleurs services au meilleur prix et au plus grand nombre.

Le vrai rayonnement de Grenoble serait de pouvoir afficher une politique aidant ceux qui sont le plus en difficulté et se tournant résolument vers les défis écologiques de l'avenir. Pour cela il faut élire des élus qui ont des convictions profondes, dont les pratiques militantes sont des garanties pour l'avenir et qui n'ont pas comme seule préoccupation une carrière mais bien la gestion désintéressée du bien public, en consacrant aux grenoblois tout le temps nécessaire à l'élaboration collective de la décision publique, ce qui impose de renoncer au cumul des mandats et des fonctions.

POLITIQUE

Arrêtons de couvrir les actions passées du corrompu

Durant ses 12 ans de mandat à la tête de la ville, le corrompu a mis en coupe réglée les nombreux services publics en les déléguant à ses amis des grands groupes au détriment des usagers.

R. Avriplier, lors de son mandat d' élu minoritaire entre 1989 et 1995, s'est adressé à la justice administrative pour faire reconnaître que ces contrats étaient illégaux essentiellement par l'absence de mise en concurrence. Curieusement dans la majorité des cas, le tribunal administratif de Grenoble n'a rien vu et il a fallu des années supplémentaires à la cour d'appel de Lyon ou au Conseil d'État pour reconnaître les illégalités entachant l'ensemble de ces contrats.

Ce qui est le plus surprenant c'est que le maire actuel de Grenoble a toujours tout fait pour que ne soient pas reconnues ces illégalités et que les contrats éventuellement renégociés se poursuivent avec les mêmes partenaires. 3 exemples sont particulièrement frappants...

Le contrat de privatisation de l'eau a voulu être conservé par M. Destot (en le réaménageant) alors que la justice a démontré qu'il était issu de la corruption. Il a fallu que les écologistes mènent une bataille acharnée de 1996 à 2000 pour obliger le maire à abandonner le partenariat avec la Lyonnaise des Eaux. L'indemnisation de 86 millions de francs versée à la SEG était surévaluée, au grand bonheur des actionnaires minoritaires qui vont avoir droit à leur part du boni de liquidation.

La privatisation des parkings en ouvrage a été déclarée illégale le 29 septembre 2005. La



cour d'appel, le 13 juin 2007, soit 15 ans après les faits, impose au maire de Grenoble de mettre un terme au contrat de délégation soit à l'amiable soit en allant devant le juge du contrat et ce avant le 3 janvier 2008. Le maire a repris à son compte tous les arguments de la société privée, oubliant de défendre de manière indépendante les intérêts de la ville. Il a même débuté un recours en cassation au Conseil d'État

La privatisation de la régie Gaz Electricité de Grenoble a aussi été déclarée illégale le 11 juillet 2006, soit 20 ans après. Le maire ne bouge toujours pas et essaye de faire casser ce jugement au Conseil d'État. Le trésorier payeur bloque les versements de GEG à la ville car il applique les décisions de justice. Il y a donc une situation bloquée qui est néfaste pour la bonne organisation des services publics. Le maire tente

même de préparer des avenants aux contrats alors que c'est évidemment illégal.

Le maire essaye par tous les moyens de conserver les contrats passés par Carignon, d'ailleurs ce dernier ne se prive pas de le faire remarquer. Pourquoi un tel acharnement à conserver ces contrats illégaux et qui ont fait tort aux usagers de ces services publics. Le maire dépense des sommes importantes de l'argent de la commune pour payer des avocats pour essayer de maintenir coûte que coûte ces contrats illégaux.

Il y a des raisons historiques, M. Destot, comme tous les candidats du PS ou assimilés, a eu ses campagnes politiques subventionnées par ces entreprises lorsque c'était autorisé. De plus, le maire ne veut pas que ces services retournent en régie. Ceci par idéologie car il veut développer le partenariat public privé, ce qui ne rompt pas avec l'idéologie que son prédécesseur. Les maires aiment bien avoir de bons rapports avec les grands groupes intervenants dans ces secteurs car cela peut toujours servir par exemple pour faire embaucher des copains. De plus la culture de M. Destot est celle de l'arrangement et jamais de l'affrontement, même si l'intérêt à long terme pour les usagers et les contribuables seraient de retrouver un service géré différemment. Par exemple, le fait pour GEG de ne plus prendre en charge une partie des dépenses de l'éclairage public permettrait une baisse des tarifs de l'électricité. Les élections municipales sont un bon moment pour mettre ces questions sur la place publique et demander aux citoyens comment ils veulent que leurs services publics soient gérés.

Stade suite et fin ?

Le conseil de Métro a encore augmenté le coût total du stade à 74 millions d'euros HT pour une livraison fin novembre 2007. Il faut se rappeler que les élus avaient adopté le 8 mars 2002 un projet avec un coût d'objectif de moins de 29 M € HT, frais de maîtrise d'œuvre inclus (seuls les élus écologistes avaient voté contre) et avec une prévision de subventions supérieure à ce qui a été obtenu par la suite. Le stade devait être livré fin 2004. Le président de la Métro a toujours juré de tout faire pour éviter une dérive des prix, peine perdue, les réalités sont plus fortes que les volontés politiques molles. Le coût total a donc été multiplié par trois et de nombreuses prestations ont été diminuées qu'il faudra payer par la suite, le coût pour la Métro (coût total moins subventions) a explosé encore plus. La majorité des élus de la Métro a voté sans résistance les dérives successives des coûts.

Une bonne BD

Efix, qui a été dessinateur pour notre journal il y a quelques années publie une BD avec J.-P. Levaray, intitulée « Putain d'usine ».

Nous vous recommandons vivement sa lecture. Voir la note de lecture à ce sujet sur le site internet de l'ADES.

Putain d'usine, Efix-Levaray, ed. Petit à Petit, www.petitapetit.fr

**VOUS AIMEZ CE JOURNAL ?
JOIGNEZ LE CHÉQUE À LA PAROLE !**

Nom

Prénom

Adresse

Je m'abonne pour un an
- Abonnement de base 16 €
- Abonnement de soutien 23 € et plus

J'adhère à l'ADES
(abonnement *Le Rouge & le Vert*
10 € compris)
- 16 € (chômeurs, étudiants)

- € (0,3% du revenu annuel brut)
Une partie de votre adhésion est déductible des impôts.

Chèque à l'ordre de l'ADES
ADES, 12 rue Voltaire, 38000 Grenoble
Tél/fax/répondeur : 04 76 03 24 28
Courriel : contact@ades-grenoble.org
site web : www.ades-grenoble.org

GROUPE DES ÉLUS ADES À LA MAIRIE
04 76 76 38 75
GROUPE DES ÉLUS ADES À LA MÉTRO
04 76 59 58 06

Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.



Le Rouge & le Vert Journal de l'Association
démocratie écologie solidarité
Directeur de publication : Vincent Comparat
CPPAP : 1008 6 83774
ISSN : 0760-480
Impression : Les Écureuils, Gières
Maquette - Illustrations : Cled'12

À LIRE Un bon bilan

Les élus ADES, Verts, Alternatifs à la ville de Grenoble, ainsi que les élus à la Métro, ont édité le bilan de leurs nombreuses activités.

Une brochure d'une vingtaine de pages fait un résumé de tout leur travail au service du bien public et du développement durable. Ce sont les seuls qui ont organisé régulièrement des comptes rendus de mandat chaque année et qui ont refusé de jouer les godillots du maire, respectant ainsi les principes démocratiques élémentaires de la démocratie représentative : un élu ne doit se prononcer qu'en connaissance de cause et après un débat contradictoire.

On peut ne pas partager les positions politiques des élus écologistes et alternatifs, mais au moins une chose qu'il faut leur reconnaître, c'est la qualité et la quantité de travail effectué et néanmoins ils ont tous conservé une activité professionnelle (à temps partiel pour la plupart) afin de conserver une indépendance économique par rapport au maire qui délivre seul les délégations et donc les autorisations d'indemnisation qui accompagnent ces délégations. L'indépendance économique est la condition de l'indépendance politique.

Cette plaquette est disponible sur le site internet du groupe des élus (www.ades-grenoble.org) et auprès des mouvements ADES, Verts et Alternatifs.

